AVIS PUBLIC
CONSULTATION PUBLIQUE

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 1037-40-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS

AVIS est par les présentes, donné aux personnes intéressées :

Qu'à sa séance ordinaire tenue le 7 avril 2026, le conseil municipal de la Ville de Bromont a adopté le premier projet de Règlement 1037-40-2026 tel que plus amplement décrit ci-après.

Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce premier projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation à L'hôtel de ville, située au 88, boulevard de Bromont à Bromont, le 21 avril 2026 à 19 h 00.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil qu'elle désigne, présentera le premier projet de Règlement et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer sur ces sujets.

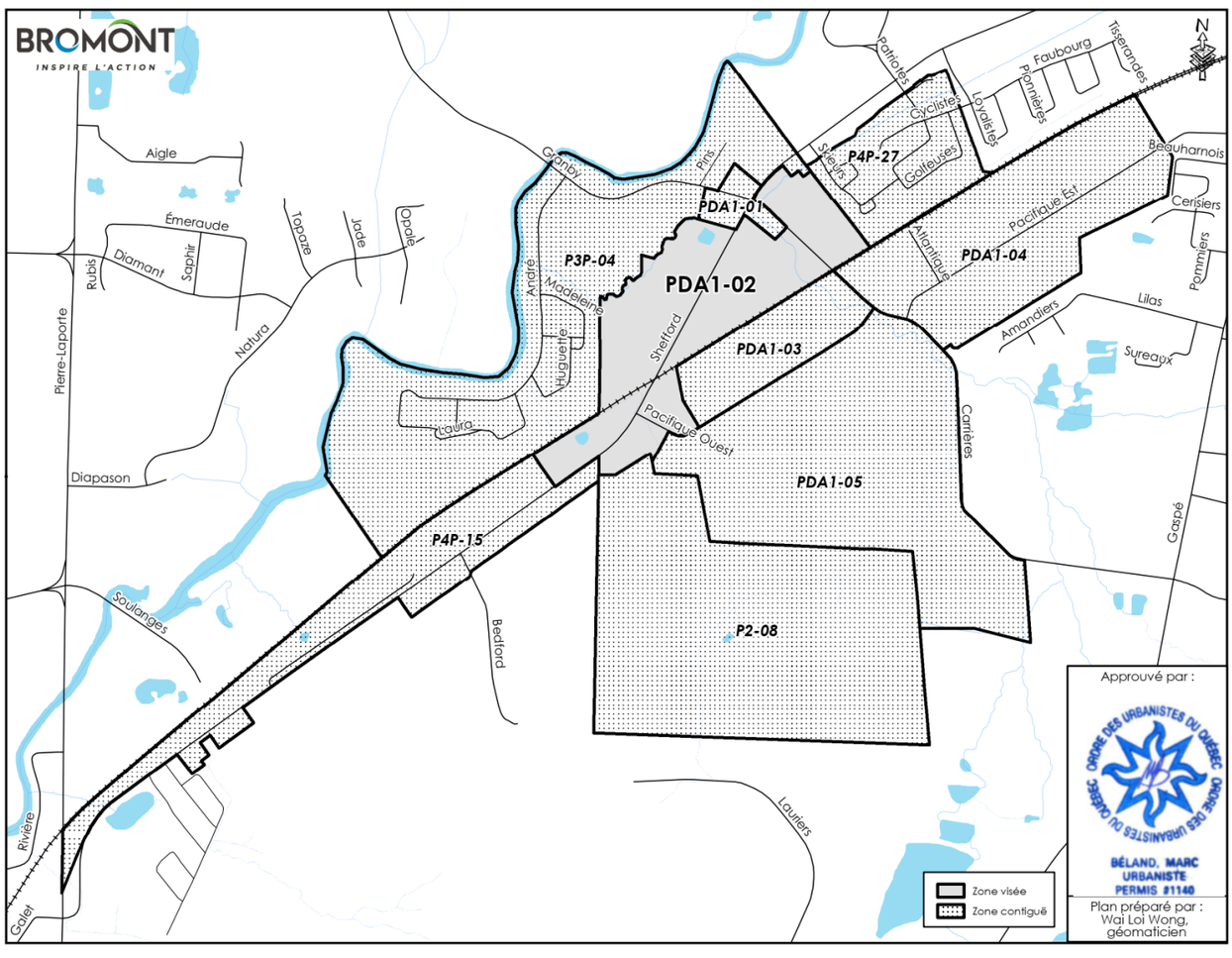
Le premier projet de règlement 1037-40-2026 vise à :

1. Préciser les usages permis, additionnels ou accessoires en zone agricole;
2. Modifier les usages permis dans la zone PDA1-02 sur la rue Shefford.

Le premier projet de règlement 1037-40-2026 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une partie du premier projet de règlement s'applique à l'ensemble du territoire municipal, tandis que l'autre vise spécifiquement la zone PDA1-02.

La zone PDA1-02 est située sur la rue Shefford près des rues du Pacifique-Ouest et des Carrières.



Des copies de ce premier projet de règlement sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au jeudi et de 8 h 15 à 12 h le vendredi, ou sur le site Internet de la ville sous cet avis public et dans la section règlements municipaux / projets de règlement en cours.

Donné à Bromont, ce 9e jour du mois d'avril 2026.

Le greffier,

Bernard Caouette, avocat